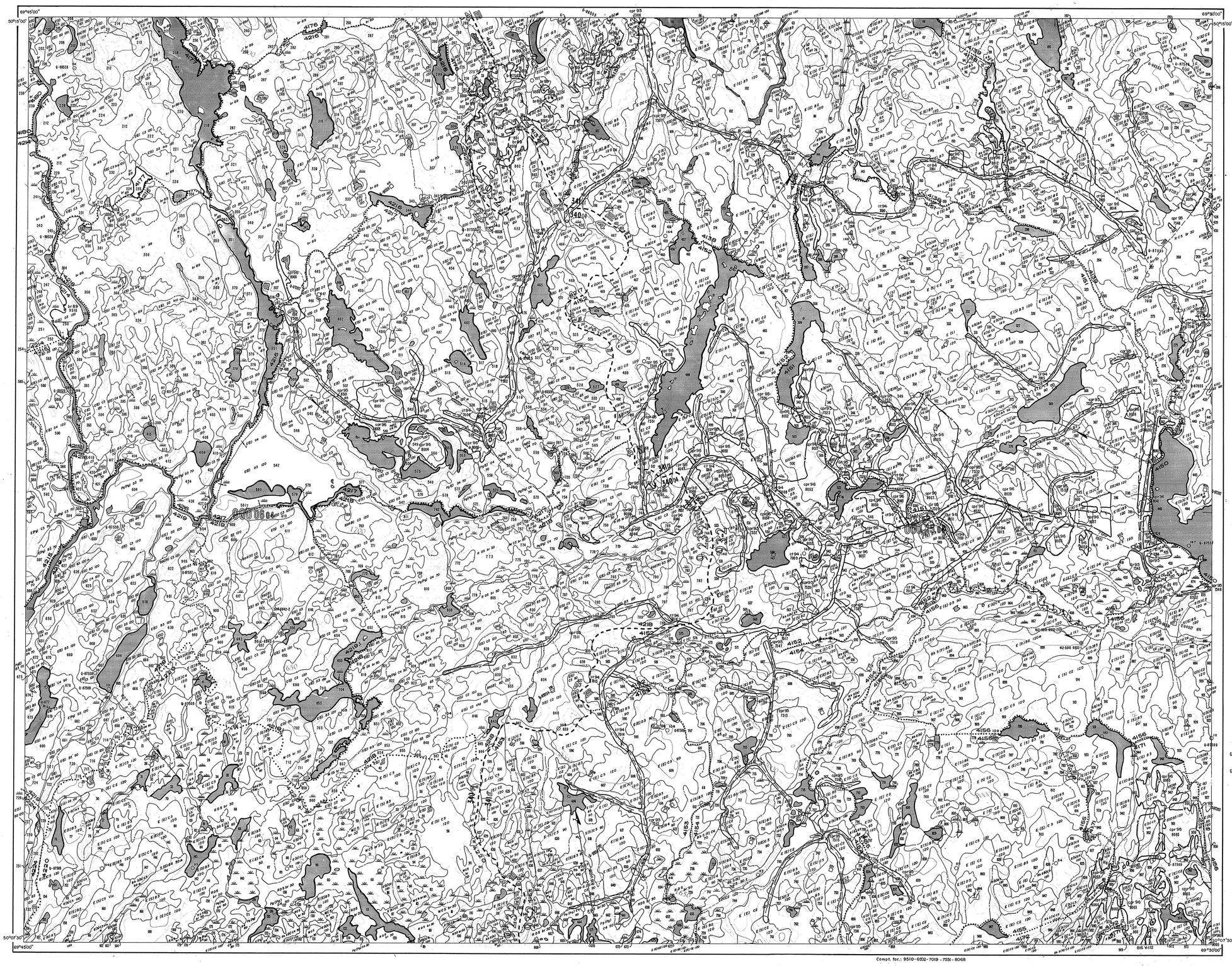

Compt. for.: 9510-6002-7019-7551-8068

A jour : avril 1997

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 — 0,5 — 1,0 — 1,5 — 2,0 — 2,5 — 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— — de division de recensement
— — de municipalité
— — de canton, de seigneurie
— — de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	cp
Coupe avec protection de la régénération	cpr
Coupe avec réserves de semenciers	crs
Coupe à diamètre limite d'abattage	cdl
Coupe à diamètre limite	cdi
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges diverses	cdd
Coupe de protection	cp
Reboisement (indiquer le plant)	rb (p)
Préparation de terrain	pt
Plantation en dégagement	pd
Plantation de boutures	pb
Ensemencement	e
Essouchage	es

N.B. Ces interventions n'impliquent aucune perturbation et aucun artifice de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — à mélèze	R (L)
— — à pin rouge	R (PR)
— — à pin gris	R (PG)
— — à pin blanc (pin vert)	R (PB)
— — à peuplier	R (PE)
— — à bouleau	R (B)
Pessière	P
— — à épinette noire et/ou épinette rouge (occupant plus de 75% de la portée-lisière)	P (E)
— — à mélèze	P (L)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	P (PB)
— — à pin rouge	P (PR)
— — à pin gris	P (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche	P (S)
— — à peuplier (plantation d'épinette blanche)	P (PE)
— — à bouleau (plantation d'épinette noire)	P (B)
— — à feuillus (plantation d'épinette rouge)	P (F)
Sapinière	S
— — à sapin et/ou épinette blanche (occupant plus de 75% de la portée-résineuse)	S (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— — à pin rouge	S (PR)
— — à pin gris	S (PG)
— — à mélèze	S (L)
— — à peuplier (plantation de sapin baumier)	S (PE)
Pinède à pin blanc	Pb
— — — — avec pin rouge	Pb (PR)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche (occupant plus de 75% de la portée-résineuse)	Pb (S)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)
— — — — avec mélèze	Pb (L)
— — — — avec pin gris	Pb (PG)
— — — — avec peuplier (plantation)	Pb (PE)
Pinède à pin rouge	Pr
— — — — à pin rouge (occupant plus de 75% de la portée-résineuse)	Pr (PR)
— — — — avec épinette noire (bûlée)	Pr (E)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — — avec mélèze	Pr (L)
— — — — avec pin gris	Pr (PG)
— — — — avec peuplier	Pr (PE)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — — — avec bouleau (plantation)	Pr (B)
Pinède à pin gris	Pg
— — — — à pin gris (occupant plus de 75% de la portée-résineuse)	Pg (PG)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)
— — — — avec mélèze	Pg (L)
— — — — avec pin rouge	Pg (PR)
— — — — avec peuplier	Pg (PE)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)
— — — — avec bouleau (plantation)	Pg (B)
Cédrière	C
— — à thuya occidental (occupant plus de 75% de la portée-résineuse)	C (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — à mélèze	C (L)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
— — à pin rouge	C (PR)
— — à pin gris	C (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — à peuplier (plantation de pin sylvestre)	C (PE)
Prucheraie	Pr
— — à la prusche occupant plus de 75% de la portée-résineuse	Pr (Pr)
— — à thuya (cèdre)	Pr (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (PB)
— — à pin rouge	Pr (PR)
— — à pin gris	Pr (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — à peuplier (plantation)	Pr (PE)
MÉLÈZIN	L
— — à la mélèze occupant plus de 75% de la portée-résineuse	L (L)
— — à épinette noire (bûlée)	L (E)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	L (E)
— — à pin blanc et/ou rouge	L (PB)
— — à pin rouge	L (PR)
— — à pin gris	L (PG)
— — à peuplier	L (PE)
— — à sapin et/ou épinette blanche	L (S)
— — à bouleau (plantation de mélèze européen)	L (B)
— — à feuillus (plantation de mélèze européen)	L (F)
— — à feuillus (plantation de mélèze japonais)	L (F)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris	F (PG)	F (PG)	F (PG)
— — — — avec pin blanc	F (PB)	F (PB)	F (PB)
— — — — avec pin rouge	F (PR)	F (PR)	F (PR)
— — — — avec peuplier	F (PE)	F (PE)	F (PE)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F (E)	F (E)	F (E)
Bouleau à bouleau blanc avec épinette noire ou rouge	B (E)	B (E)	B (E)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	B (S)	B (S)	B (S)
— — — — avec pin gris	B (PG)	B (PG)	B (PG)
— — — — avec pin blanc	B (PB)	B (PB)	B (PB)
— — — — avec pin rouge	B (PR)	B (PR)	B (PR)
Bouleau à bouleau blanc avec peuplier	B (PE)	B (PE)	B (PE)
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc	F (PB)	F (PB)	F (PB)
— — — — avec pin rouge	F (PR)	F (PR)	F (PR)
Peuplerale avec pin gris	Pe (PG)	Pe (PG)	Pe (PG)
— — avec pin blanc	Pe (PB)	Pe (PB)	Pe (PB)
— — avec pin rouge	Pe (PR)	Pe (PR)	Pe (PR)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (E)	Pe (E)
Peuplerale rouge	Pr	Pr (PR)	Pr (PR)
Chênaie rouge résineuse	Cr (R)	Cr (R)	Cr (R)
Feuillus résineux	F (R)	F (R)	F (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M (F)	M (F)	M (F)
— — — — sur station tolérante	M (F)	M (F)	M (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	F (I)
— — d'essences tolérantes	F (T)
— — d'essences tolérantes (plantation)	F (T)
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris	B
— — à bouleau blanc	B (B)
Peuplerale	Pe
Chênaie rouge	Cr
Frênaie	Fr
— — à bouleau blanc et/ou bouleau gris	Fr (B)
— — à peuplier	Fr (PE)
— — à feuillus d'essences intolérantes	Fr (F)
— — à feuillus d'essences tolérantes	Fr (F)
Plantation d'érable à sucre	Ps
— — de bouleau jaune	Ps (J)
— — de peuplier	Ps (PE)
— — de peuplier hybride	Ps (PE)
— — de tilleul d'Amérique	Ps (T)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	Ds
Dénudé et semi-dénudé humide	Dh
Jumeau	T

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en bande	cb
Coup